



MÉDECINE MATHÉMATIQUES
PHARMACIE PARAMÉDICAL

PRÉPARATION AUX CONCOURS

CONCOURS PARAMÉDICAUX



ORTHOPHONISTE, INFIRMIER

KINÉSITHÉRAPEUTE, AUDIOPROTHÉSISTE,
MANIPULATEUR RADIO, ORTHOPTISTE, ERGOTHÉRAPEUTE,
PSYCHOMOTRICIEN, PÉDICURE-PODOLOGUE

LES CONCOURS SCIENTIFIQUES

KINÉSITHÉRAPEUTE

Il s'occupe de la rééducation de malades atteints de paralysies ou de troubles neurologiques, d'opérés et de traumatisés. Il soigne aussi les enfants ou les adultes souffrant d'affections respiratoires, circulatoires ou rhumatismales. Enfin il intervient dans un but esthétique et dans l'entraînement des sportifs. La profession exige une grande capacité d'écoute et de communication.

MANIPULATEUR RADIO

Il est chargé de la surveillance du malade depuis la salle d'attente jusqu'à la salle d'examen. Il est le bras droit du médecin spécialisé et il est responsable de la prise de cliché et de l'état du matériel. Il travaille sous la responsabilité du radiologue.

AUDIOPROTHÉSISTE

Il est le professionnel qui aide les personnes malentendantes à retrouver ou à améliorer leur audition en les dotant d'une prothèse auditive.

ORTHOPTISTE

Il prend en charge les patients de tous âges atteints de troubles de la vision binoculaire ou de déficiences visuelles profondes. Il pratique également des actes de dépistage et d'exploration de la vision. Enfin, c'est lui qui détermine la réfraction lorsqu'il collabore avec l'ophtalmologiste.



Le Concours d'Entrée

Pour intégrer une école de kinésithérapeute, de manipulateur radio, d'orthoptiste ou d'audioprothésiste, vous devez réussir les épreuves des concours. Les places sont limitées par un numerus clausus fixé par le Ministère de la Santé.

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Les candidats bacheliers de 17 ans minimum peuvent se présenter dans une ou plusieurs des 14 écoles.
- Un concours particulièrement difficile :
 - Très peu de places aux concours,
 - Plus de 50 % des candidats reçus ont fait deux années de prépa !
- Pour accéder à certaines écoles, dont celle de Bordeaux, il faut réussir le concours de la Première Année Commune aux Études de Santé (voir notre brochure spécifique).
- Les études durent 4 ans, à l'issue desquelles un diplôme d'état est obtenu.

AUDIOPROTHÉSISTE

- 7 écoles en France.
- Examen ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat ou équivalent.
- Au total les candidats ne peuvent se présenter qu'à 3 concours.
- 3 épreuves écrites et une épreuve orale.
- Pour être admissibles à l'oral les candidats doivent obtenir 8 de moyenne à l'ensemble des écrits.
- Durée des études : 3 ans.

MANIPULATEUR RADIO

- Les candidats bacheliers de 17 ans minimum peuvent se présenter dans une ou plusieurs écoles.
- Très peu de places aux concours.
- 3 ans d'études.

ORTHOPTISTE

- 15 écoles en France.
- Examen ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat ou équivalent.
- Deux épreuves écrites et une épreuve orale.
- Durée des études : 3 ans.
- Un candidat ne peut se présenter que 2 fois dans une même école.



Les Épreuves

	BIOLOGIE	PHYSIQUE	CHIMIE	MATHS
KINÉSITHÉRAPEUTE	1h30	1h00	30 min	—
AUDIOPROTHÉSISTE	2h00	2h00	—	1h00
MANIPULATEUR RADIO	1h30	1h00	30 min	—
ORTHOPTISTE	2h00	2h00	—	—



La Formation Annuelle MMPP

Sous certaines conditions, les bacheliers non scientifiques peuvent bénéficier de ces préparations (nous consulter)

De début septembre → début des écrits

PROGRAMME HEBDOMADAIRE

- 8H00 de cours de biologie et 2 épreuves « type concours »,
- 8H00 de cours de physique et 2 épreuves « type concours »,
- 4H30 de cours de chimie, (sauf orthoptiste et audioprothésiste) et 2 épreuves « type concours »,
- PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ORALE et stages d'observation pour les orthoptistes et audioprothésistes,
- 5H00 de maths (seulement audioprothésiste), et 1 épreuve « type concours ».

2 CONCOURS BLANCS sur la période.

OBJECTIFS

- Compléter, développer et approfondir les connaissances, dans les matières des concours, afin d'amener le candidat au niveau exigé.
- Donner une méthode de travail, appuyée par 1 à 2 mises en condition d'examen chaque semaine et l'organisation de 2 concours blancs dans l'année.
- Apprendre au candidat à exprimer son savoir dans l'esprit et les durées des épreuves.
- Susciter l'émulation et la motivation des candidats par un classement régulier.

ERGOTHÉRAPEUTE



L'ergothérapeute aide les handicapés physiques et mentaux à acquérir un maximum d'autonomie dans leur vie quotidienne en les rééduquant par le travail manuel. Cette profession requiert une grande aptitude aux contacts humains, ainsi qu'un solide équilibre psychique et physique. Les patients sont souvent très lourdement handicapés : débiles profonds, accidentés de la route ou paraplégiques. Ils ont donc un grand besoin d'être écoutés, rassurés et compris.



- La plupart des ergothérapeutes sont salariés dans des établissements publics ou privés dans les services de neurologie,

traumatologie, rhumatologie et pédiatrie des hôpitaux, ainsi que dans les centres de rééducation et de réadaptation pour enfants ou adultes.

- Ils exercent aussi dans des centres de post-cure, établissements pour personnes âgées, hôpitaux psychiatriques ou à domicile.



- 15 écoles en France.
- Peuvent se présenter les bacheliers de 17 ans minimum.
- Le concours est sélectif : 12 % en passent le cap.
- Dans certaines écoles, dont celle de Bordeaux, ne sont admis que les candidats ayant réussi la 1^{ère} année PACES (option Ergothérapie).
- Les études durent 3 ans.

PSYCHOMOTRICIEN



- Le psychomotricien rééduque les troubles de la personnalité qui se manifestent au niveau du corps (tics, bégaiements, états névrotiques, retards scolaires...) en mettant en jeu toutes les techniques qui peuvent faire intervenir le corps (expression corporelle, danse, mime, relaxation...). L'essentiel de sa clientèle est constitué d'enfants en âge scolaire.

- Un psychomotricien doit posséder une grande capacité de compréhension, d'écoute, de disponibilité et d'adaptation. Une grande patience est de rigueur.



Il exerce :

- En cabinets collectifs en collaboration avec des psychiatres, des pédiatres, des orthophonistes, des psychologues et des enseignants. Les troubles auxquels il est confronté en libéral sont souvent légers.

- Dans les hôpitaux publics ou privés, spécialisés

ou généraux, dans les services de puériculture, pédiatrie, gériatrie, psychiatrie, neurologie. Les troubles traités sont beaucoup plus profonds.

- Dans les institutions, dans les centres de réadaptation pour adultes, pour enfants ou pour personnes âgées, dans les centres de cure, dans les centres médico-psychopédagogiques, dans les crèches maternelles (prévention).



- 8 écoles en France.
- Dans certaines écoles, dont celle de Bordeaux, ne sont admis que les candidats ayant réussi la 1^{ère} année PACES (option Psychomotricité).
- Peuvent se présenter les bacheliers de 17 ans minimum.
- Un *numerus clausus* rend ce concours très difficile.
- Les études durent 3 ans.

PÉDICURE-PODOLOGUE

LE DÉCRET MÉDICAL DU 19 JUIN 1985 A ASSOCIÉ LA PÉDICURIE À LA PODOLOGIE.



•Le **pédicure-podologue** traite les affections du pied.

•En tant que **pédicure**, il effectue des soins tels que nettoyage, ponçage des peaux mortes, entretien des ongles, ongles incarnés, suppression de durillons, cors et verrues plantaires.

•En tant que **podologue**, il corrige les malformations du pied et les lésions qui les accompagnent (pieds plats ou creux, affaissement de la voûte plantaire, déviation douloureuse du genou, du bassin ou de la colonne vertébrale).

•Un **pédicure-podologue** n'a toutefois pas le droit de pratiquer des anesthésies, même locales et d'effectuer d'opération chirurgicale. Les soins,

qu'il dispense à l'aide de bistouri, font de plus en plus appel à du matériel moderne (micromoteurs, turbines, lasers). De plus, la nouvelle technologie lui permet de concevoir des semelles orthopédiques et prothèses avec l'assistance d'un ordinateur. C'est un métier en perpétuelle évolution.



•10 écoles en France organisent les concours :

•Dans certaines écoles dont celle de Bordeaux, ne sont admis que les candidats ayant réussi la 1^{ère} année PACES (option podologie).

•Peuvent se présenter les **bacheliers** de 17 minimum.

•13 % seulement passent le cap du concours.

•Les études durent 3 ans.



Les Épreuves

ERGOTHÉRAPEUTE

BIOLOGIE

40 min

FRANÇAIS

1h00

PHYSIQUE

20 min

TESTS
PSYCHOTECHNIQUES

1h00

PSYCHOMOTRICIEN

2h00

2h00

—

—

PÉDICURE-PODOLOGUE

2h00

—

—

—



La Formation Annuelle MMPP

Sous certaines conditions, les bacheliers non scientifiques peuvent bénéficier de ces préparations (nous consulter).

De début septembre → début des écrits

PROGRAMME HEBDOMADAIRE

•8H00 de cours de biologie et 2 épreuves « type concours »,

•3H00 de cours de français (sauf podologue) et 1 épreuve « type concours »,

•8H00 de cours de physique et 2 épreuves « type concours » (seulement ergothérapeute),

•2H00 de cours de tests psychotechniques et 1 épreuve « type concours » (seulement ergothérapeute),

•PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ORALE et stages d'observation le cas échéant.

2 CONCOURS BLANCS sur la période.

OBJECTIFS

•Compléter, développer et approfondir les connaissances, dans les matières des concours, afin d'amener le candidat au niveau exigé.

•Donner une méthode de travail, appuyée par 1 à 2 mises en condition d'examen chaque semaine et l'organisation de 2 concours blancs dans l'année.

•Apprendre au candidat à exprimer son savoir dans l'esprit et les durées des épreuves.

•Susciter l'émulation et la motivation des candidats par un classement régulier.

LES AUTRES CONCOURS

ORTHOPHONISTE



Les orthophonistes prennent en charge les troubles de la communication orale ou écrite, du léger bégaiement à la perte totale de la parole. Leur tâche : la rééducation des troubles de la parole, du langage et de la voix. Ils s'occupent en grande majorité d'enfants qui souffrent de retard d'expression et d'enfants en âge scolaire qui ont des difficultés d'apprentissage de la lecture, de l'orthographe, ou du langage mathématique.

Les orthophonistes soignent aussi les adultes devenus sourds, ou qui ont perdu leurs cordes vocales à la suite d'opération, et les pertes de mémoire des personnes âgées. Les orthophonistes travaillent en collaboration avec des psychomotriciens et des psychologues.



- Numerus clausus sévère,
- Sélection très rude : seulement 10 % d'entre eux sont reçus,
- Les études durent 5 ans.



LES ÉPREUVES :

Elles varient selon les centres d'examen.

- Tests de langage - dictée et/ou dictée à fautes.
- Vocabulaire.
- Analyse logique et grammaticale.
- Résumé et essai, ou commentaire ou synthèse.
- Culture Générale.
- Tests psychotechniques.
- Questionnaire scientifique (Poitiers).
- Entretiens précédés d'exams psychologiques, phoniatriques, O.R.L...



La Formation Annuelle MMPP

Sous certaines conditions, les bacheliers non scientifiques peuvent bénéficier de ces préparations (nous consulter).

De mi-septembre → → début des écrits

PROGRAMME HEBDOMADAIRE

- **12H** de cours de français : orthographe, vocabulaire, grammaire, résumé essai...
- **3H** de travaux dirigés
- **3H30** d'épreuves «type concours».
- **2H** de cours de tests psychotechniques.
- **CULTURE** générale : mise à jour hebdomadaire de l'actualité et tests de connaissances réguliers.

2 CONCOURS BLANCS sur la période.

- **10H** de module de Biologie sur l'année.

OBJECTIFS

- **Compléter**, développer et approfondir les connaissances, dans les matières des concours, afin d'amener le candidat au très haut niveau exigé.
- **Donner une méthode de travail**, appuyée par 1 mise en condition d'examen chaque semaine et l'organisation de 2 concours blancs dans l'année.
- **Apprendre au candidat** à exprimer son savoir dans l'esprit et les durées des épreuves.

LES COURS DE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES ONT LIEU, POUR TOUS LES ÉLÈVES, APRÈS LE PASSAGE DES ÉCRITS (À PARTIR DE MI-AVRIL) ET DURENT JUSQU'ÀUX DERNIERS ORAUX.

INFIRMIER



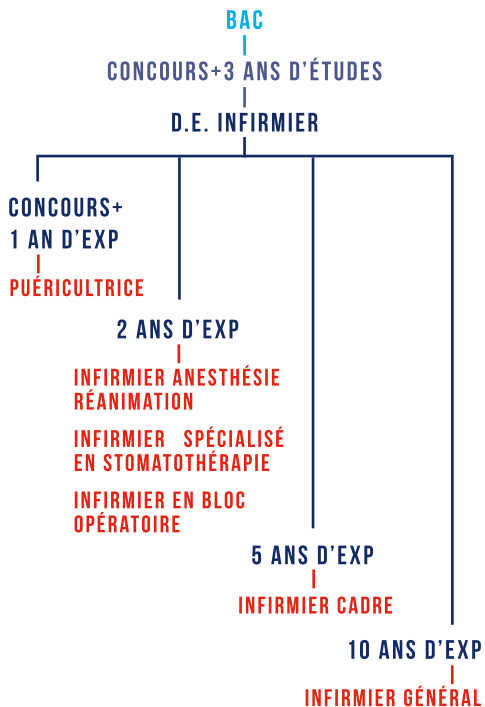
Les soins infirmiers ont pour objet :

- De **soulager**, maintenir, restaurer et promouvoir la santé ou l'autonomie des fonctions vitales des personnes,
- De **soulager la souffrance** et d'assister les personnes dans les derniers instants de leur vie,
- D'**appliquer** les prescriptions médicales,
- De **participer** à la surveillance clinique des malades et des thérapeutiques mises en œuvre,
- De **concourir** aux méthodes et à l'établissement du diagnostic,
- De **favoriser le maintien**, l'insertion ou la réinsertion des personnes dans leur cadre de vie habituel où nouveau.

Les soins infirmiers sont de nature technique, relationnelle et éducative. Leur pratique tient compte des données physiques, psychologiques, socio-économiques et culturelles de la personne soignée.

ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le D.E. d'infirmier : un vrai passeport.



LES ÉPREUVES :

- Un **concours ouvert** à tous les bacheliers de 17 ans minimum. Ce concours est très sélectif.

Deux épreuves d'admissibilité anonymes :

- Une **épreuve de culture générale (2h)** portant sur les grands thèmes sanitaires et sociaux contemporains. Elle a pour objet d'évaluer les connaissances du candidat, d'apprécier ses capacités d'analyse, de synthèse, de jugement, ainsi que son ouverture d'esprit.
- Une **épreuve de tests psychotechniques (2h)**, permettant d'évaluer les aptitudes numériques et logiques du candidat, comme sa concentration.

Une épreuve d'admission :

- Un entretien de 20 minutes face à un jury, composé de deux parties :
 - 1 **exposé** de 10 mn. sur un sujet de culture générale du domaine sanitaire et social.
 - 1 **entretien** de 10 mn. environ visant à évaluer les réelles motivations du candidat pour ce métier.



La Formation Annuelle MMPP

De mi-septembre → fin des oraux

- **11h** de culture générale, tests psychotechniques, préparation à l'oral,
- **3h** de travaux dirigés (revues de presse: actualité santé, société...),
- **1 ÉPREUVE** « type concours » chaque semaine.

• 3H - OPTION BIOLOGIE :

Les difficultés en Biologie sont la principale cause d'échec en fin de première année en IFSI (20% des candidats).

Ce module est proposé en option aux élèves désireux de sécuriser leurs connaissances dans cette matière.

• 2H - COURS DE SOUTIEN :

Dans toutes les matières selon les besoins.

• LES STAGES :

Ils sont obligatoires et indispensables à une bonne connaissance du métier. Leur nombre n'est pas limité.

- **DEUX CONCOURS BLANCS DANS L'ANNÉE.**

L'ENSEIGNEMENT MMPP

Pour vous conduire à la réussite, l'équipe paramédicale MMPP vous propose :

Une formation annuelle :

Elle s'appuie sur une méthodologie adaptée, un approfondissement des connaissances et une mise en situation de concours permanente. Des concours blancs organisés favorisent des révisions intensives et une évaluation précise de la valeur de chaque candidat.

Des formations spécifiques :

Les 2 contrôles hebdomadaires de la « prépa scientifique » correspondent aux deux formes de concours : QCM et rédactionnel.

Chaque année les programmes sont ajustés par rapport à l'évolution constante des concours.

Des formations couplées :

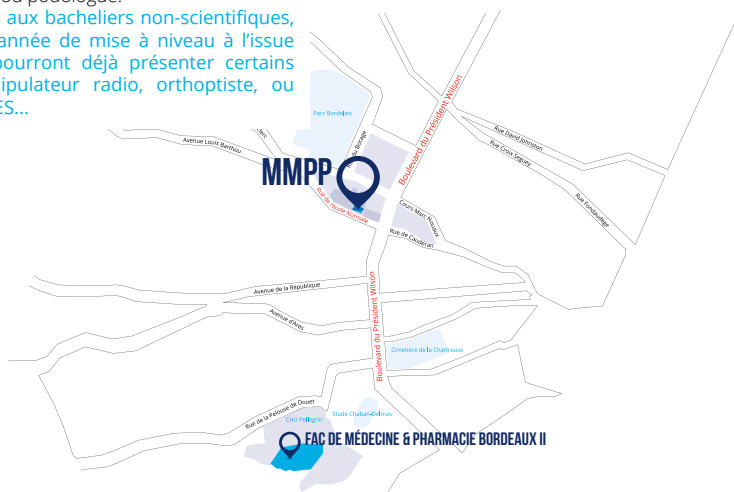
Nous vous conseillons d'envisager le plus de formations possibles afin d'augmenter vos chances de succès. Le coût financier n'en sera pas forcément plus élevé, parfois même inchangé.

Par exemple : En faisant la prépa « kiné » vous pourrez présenter 4 concours différents : kiné, manipulateur radio, orthoptiste ou podologue.

Nous proposons, aux bacheliers non-scientifiques, de suivre notre année de mise à niveau à l'issue de laquelle ils pourront déjà présenter certains concours : manipulateur radio, orthoptiste, ou envisager la PACES...

MMPP, C'EST AUSSI

- **Un centre de préparation** aux différents concours proposés par la PACES (voir notre brochure spécifique),
- **Un centre de préparation aux concours sociaux** : assistant(e) sociale, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, moniteur éducateur... (voir notre brochure spécifique),
- **Un climat d'encouragement**, des intervenants qui vous parlent de leur métier, des conventions de stage...
- **Une écoute personnalisée** des élèves,
- **Une bibliothèque** : Revues de presse, dossiers sur les thèmes sanitaires et sociaux ainsi que le prêt de livres.
- **Des locaux spacieux**, calmes et propices au travail ouverts aux étudiants de 8h00 et jusqu'à 22h00 (fin des cours),
- **Un coin repas**, café, détente,
- **Un centre desservi** par de nombreuses lignes de bus, stations de VCUB...



29 RUE DE L'ÉCOLE NORMALE
33200 BORDEAUX

- 05 56 08 70 70 -

WWW.MMPP.FR